

# Mots croisés

## Roger Genet

Directeur général  
de l'Anses

## Benoît Vallet

Président du conseil  
d'administration



Que retenir de l'activité de l'Anses et de ses enjeux, pour 2021 et début 2022 ? **Roger Genet**, directeur général, et **Benoît Vallet**, président du conseil d'administration, vous livrent leur lecture autour de cinq mots clés.

## Engagement

### BENOÎT VALLET

Même si les vagues épidémiques de Covid-19 ont profondément affecté notre vie ces derniers mois, les équipes de l'Anses ont montré au cours de cette période une forte résilience et un engagement de tous les instants. L'Agence n'a cessé de proposer des évolutions aux plans scientifique, organisationnel et éthique, pour mieux répondre à ses missions au service de la société. Les laboratoires de l'Agence ont été particulièrement mobilisés pour appuyer la gestion de crises sanitaires et contribuer, pour certaines, aux approches vaccinales. Au nom du conseil d'administration, je veux saluer l'engagement des équipes de l'Anses et de ses collectifs d'experts, engagement qui se matérialise dans le programme de travail annuel, dans ses indicateurs d'activité, ou encore dans la confiance des pouvoirs publics qui confient chaque année à l'Agence des missions nouvelles, ce que le conseil accueille avec intérêt mais aussi avec vigilance quant aux moyens alloués.

## Nouvelles missions d'expertise

### ROGER GENET

Effectivement, les missions de l'Anses s'étendent et se renforcent chaque année. En 2021, des compétences nouvelles nous ont été données dans les domaines du contrôle sanitaire des eaux de consommation, des procédés de traitement des piscines ou de thanatopraxie en application de la Loi ASAP du 7 décembre 2020. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce sont des missions nouvelles concernant l'évaluation de l'impact environnemental des organismes et produits issus des biotechnologies ainsi qu'un nouveau champ d'expertise en analyse socio-économique qui

ont été pris en charge par l'Agence. Ces évolutions ont nécessité de renforcer nos collectifs d'experts et nos propres compétences, notamment en sciences humaines et sociales, mais également de réfléchir aux évolutions nécessaires pour améliorer encore le dialogue avec les parties prenantes sur des questions sociétales et environnementales particulièrement sensibles dans l'opinion publique.

## Dialogue

### BENOÎT VALLET

Si la science fonde et doit continuer de fonder la décision publique en produisant des repères fiables permettant d'évaluer les différentes options qui s'offrent au décideur, nous savons bien – et la crise Covid-19 l'a parfaitement illustré – que la confiance de nos concitoyens nécessite une totale transparence et un dialogue constant avec toutes les parties prenantes. L'Anses y veille depuis sa création, et sait par expérience que la mise en œuvre de ces deux valeurs nécessite d'être ajustée en permanence aux évolutions de la société et de ses inquiétudes. C'est dans cet esprit que je salue les initiatives prises par l'Agence en 2021 pour engager deux collaborations visant à renforcer le dialogue et l'ouverture à la participation du public, avec la Commission nationale du débat public (CNDP) et avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE), pour mieux articuler ses expertises avec les débats et concertations que ces instances nationales de référence organisent.

## Recherche et partenariats

### ROGER GENET

Agence du « One Health » par excellence, au carrefour des interactions entre l'Homme et son environnement, l'Anses est une agence d'expertise scientifique

mais aussi un opérateur de recherche et une agence de financement de la recherche. Cette triple mission est d'autant plus singulière qu'elle se déploie sur un large périmètre de questions sanitaires, à l'échelle locale comme globale. Notre situation de catalyseur de la production scientifique au service de la décision publique nous conduit à renforcer et enrichir en permanence nos réseaux de partenaires et nos pratiques, à l'échelle nationale avec nos agences sœurs (Santé publique France et l'ANSM notamment), les organismes de recherche et les instituts techniques, tout comme à l'échelle européenne. La qualité de ces partenariats explique notamment le succès rencontré au programme cadre Horizon Europe, qui se traduit en 2021 par un taux de succès de 28 % pour les projets impliquant l'Anses, score très supérieur à la moyenne européenne.

## Europe

### ROGER GENET

L'échelle européenne est de plus en plus celle dans laquelle nos travaux et synergies scientifiques s'inscrivent, qu'il s'agisse d'expertises en évaluation de risques où nous travaillons en interface étroite et en compétences partagées avec les agences européennes, ou qu'il s'agisse de mobiliser les communautés scientifiques sur des programmes de recherche répondant aux enjeux des politiques sanitaires et environnementales. À cet égard, l'année 2021 aura été particulièrement intense pour préparer PARC, partenariat européen pour l'évaluation des risques chimiques, et son lancement officiel le 1<sup>er</sup> mai lors de la présidence française de l'Union européenne. Ce programme de 400 M€, co-financé par la Commission européenne et coordonné par l'Anses, associe près de 200 partenaires dans 28 pays. L'exemple même du rôle que l'Anses doit tenir pour stimuler la recherche internationale dans ses domaines d'expertise. 🍀